

FR_GERICHTE 605 2017 111 vom 13. März 2019

FR Kantonsgericht, 2019-03-13, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/fr_gerichte_605_2017_111

FR: FR_GERICHTE 605 2017 111 du 13 mars 2019

IT: FR_GERICHTE 605 2017 111 del 13 marzo 2019

Regeste

Arrêt de la Ie Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal | Unfallversicherung

Erwägungen

E. 1

Interjeté en temps utile, compte tenu des fêtes judiciaires de Pâques (art. 38 al. 4 let. a de la loi du

E. 6

Au vu de l'ensemble de ce qui précède, mal fondé, le recours doit être rejeté et la décision querellée confirmée, certains des éléments figurant au dossier (autolimitation, l'invocation tardive de troubles psychiques qui seraient néanmoins présents depuis plus de 20 ans) donnant par ailleurs clairement à penser que la responsabilité de l'assurance-accident n'est, manifestement, pas aussi étendue que ne le croit la recourante. Il n'est pas perçu de frais de justice. La recourante qui succombe n'a pas de droit aux dépens. la Cour arrête : I. Le recours de A._____ est rejeté. II. Il n'est pas perçu de frais de justice ni octroyé de dépens. III. Notification. Un recours en matière de droit public peut être déposé auprès du Tribunal fédéral contre le présent jugement dans un délai de 30 jours dès sa notification. Ce délai ne peut pas être prolongé. Le mémoire de recours sera adressé, en trois exemplaires, au Tribunal fédéral, Schweizerhofquai 6, 6004 Lucerne. Il doit indiquer les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et être signé. Les motifs doivent exposer succinctement en quoi le jugement attaqué viole le droit. Les moyens de preuve en possession du (de la) recourant(e) doivent être joints au mémoire de même qu'une copie du jugement, avec l'enveloppe qui le contenait. La procédure devant le Tribunal fédéral n'est en principe pas gratuite. Fribourg, le 13 mars 2019/bsc Le Président : Le Greffier-rapporteur :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.